


# Concours de Nouvelles gastro-diplomatico-POLICIER

Règlement

**Préambule**

Le présent concours est organisé par l'association **Create For a Better Life**, ci-après désigné « l'organisateur ». L'organisateurs définit les modalités du concours, compose le jury et assure la publication et la remise des prix.

**Article 1 : ORGANISATION**

Create For a Better Life organise un concours de nouvelles sur le thème **gastro-diplomatico-policier.** Pour Create For a Better Life, il s'agit de sa septième édition. Ce concours, gratuit et sans obligation d'achat, est intitulé « Concours de nouvelles » et se tiendra jusqu'au **28 février 2027 inclus.**

**Article 2 – Thème et format**

Les candidats devront proposer une nouvelle originale et inédite appartenant au **genre gastro-diplomatico-policier.** L'intrigue devra s'ancrer dans l'univers de la gastronomie et de la diplomatie, entendues au sens large : art culinaire, plats, univers des chefs, références à la cuisine, palais diplomatiques, échanges internationaux, etc.

Les textes seront dactylographiés et ne dépasseront pas 15 000 signes, espaces compris.

## Article 3 : MODALITES DE PARTICIPATION

Le concours est gratuit et ouvert à tous. Chaque participant ne peut envoyer qu'un seul texte.

Le texte devra être anonyme et ne comporter aucun élément permettant d'identifier son auteur (signature, symbole, etc.). Le nom de l'auteur ne doit apparaître ni dans le texte, ni dans le nom ou les propriétés du fichier.

La participation est interdite aux membres du jury, aux membres des bureaux ainsi qu'aux membres de leurs familles.

Les textes sont à déposer exclusivement par courriel à l'adresse : **concours@create-for-better-life.com**.

Le texte sera envoyé en pièce jointe, au format **.doc ou .docx.** Le fichier portera pour nom le titre de la nouvelle (exemple : titre-du-texte.docx).

Le courriel d'envoi devra obligatoirement être accompagné du formulaire d'inscription (PDF remplissable à télécharger sur le site, dûment complété, indiquant : nom et prénom, date de naissance, adresse, téléphone et titre du texte.

Données personnelles

Les données collectées sont utilisées uniquement pour la gestion du concours. Elles ne sont jamais communiquées au jury avant la délibération, afin de garantir l'anonymat.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement général sur la protection des données (RGPD), les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant. Ce droit s'exerce auprès de l'organisateur, à l'adresse indiquée à l'article 3.

## Article 4 – Jury

Le jury est composé de 5 membres désignés par Create For a Better Life. Il examine les textes de manière anonyme. Ses décisions sont sans appel.

## Article 5 – Prix

Les meilleures nouvelles seront sélectionnées par le jury, puis publiées dans un recueil commun. Six lauréats au minimum seront publiés.

Chaque lauréat recevra un exemplaire du recueil. Celui-ci sera disponible en prêt à la bibliothèque municipale de La Frette-sur-Seine. Il sera mis en vente ; les recettes serviront à financer l'édition du prochain concours.

## Article 6 – Remise des prix

La remise des prix aura lieu à partir de mai 2027, dans un lieu défini par l'organisateur. Elle sera diffusée en direct sur les réseaux sociaux de l'organisateur.

## Article 7 – Responsabilités

L'organisateurs ne saurait être tenu responsables des incidents, accidents ou malversations commis directement ou indirectement par les candidats.

Le candidat certifie être l'auteur du texte soumis et garantit l'organisateur contre toute réclamation à ce titre.

L'organisateurs déclinent toute responsabilité concernant les déplacements des candidats liés à leur participation au concours.

## Article 8 – Droit à l'image et droits d'exploitation

### 8.1 – Droit à l'image

Chaque finaliste autorise gracieusement l'organisateurs à le filmer et à le photographier lors de la remise des prix. Ces images pourront être diffusées sur l'ensemble des supports de communication de l'organisateurs.

8.2 – Exploitation des textes

Les lauréats autorisent gracieusement l'organisateur à publier et exploiter leurs textes dans le cadre du recueil et de la promotion du concours. Chaque candidat devra informer l'organisateurs de toute exploitation médiatique ou publicitaire de son texte dont il aurait connaissance, effectuée par lui-même ou par un tiers autre que les partenaires officiels, afin d'obtenir leur autorisation.

8.3 – Accès au règlement

Le règlement est consultable sur les sites de l'organisateur et adressé par courriel sur simple demande.

## Article 9 – Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement, ainsi que des décisions de l'organisateur sur toute contestation relative à son interprétation ou à son application.

www.create-for-better-life.com

7e Edition

# CONCOURS DE NOUVELLES

## THEME : gastro-diplomatico POLICIER




Modalités sur
**www.create-for-better-life.com**

Create For Better Life
CFBL

**Textes à envoyer avant le 28 février 2027**